



Montbrison, le 3 avril 2023

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de surveillance,

Nous ne sommes pas venus pour faire la guerre avec Montbrison, nous sommes ici pour dénoncer avant tout les méthodes utilisées pour fermer le service des urgences de Feurs en « trois coups de cuillère à pot » ...bien indigestes.

Monsieur le directeur, vous avez décidé de fermer les urgences du site de Feurs définitivement, selon vous, et vous mettez tout en œuvre pour y parvenir. Une décision que vous avez pris sans aucune consultation des instances représentatives du personnel, nous voulons signifier plus précisément sans aucun projet écrit et présenté pour avis. En effet, consulter les instances ne consiste pas à discuter avec vous au dernier moment autour d'une table pour tenter de comprendre l'incompréhensible, ni même d'inscrire à l'ordre du jour une discussion autour de la loi Rist en profitant du plan blanc toujours en vigueur (sans que l'on comprenne pourquoi d'ailleurs) pour boucler l'affaire.

Bien sûr il y a l'application de la loi Rist...mais d'une part, personne n'est en mesure de savoir combien de temps les médecins intérimaires vont refuser de venir, et d'autre part il est encore temps de revenir sur l'application de cette loi, d'ailleurs de nombreux élus de notre territoire se mobilisent à ce sujet et nous les encourageons à continuer.

Vous pensiez fermer le service des urgences du site de Feurs, qui impacte fortement tout le CHF et leurs usagers par note de service. Cette note prévoyait notamment l'arrêt des urgences piétons le lundi 3 avril, mais sans doute pour prendre tout le monde de vitesse, un mail a été adressé au service des urgences pour acter cette fermeture samedi matin ! Pensez-vous sérieusement que l'on puisse stopper une activité d'urgence par mail ?? L'Ars qui a daigné nous recevoir pourra sans doute nous éclairer sur ce sujet.

Entendez bien que ce que vous avez fait subir aux professionnels du site de Feurs cette semaine est indigne, vous n'avez même pas eu le courage de venir sur le site pour expliquer ce changement de programme, préférant employer un vigile et envoyer vos collaborateurs au feu pour faire le job. Nous nous sommes sentis humiliés mais nous sommes encore debout. Nous avons reçu de nombreux messages de soutien, provenant aussi des personnels du site de Montbrison qui comprennent qu'ils n'ont rien à gagner avec cette fermeture précipitée. La mobilisation exceptionnelle et la solidarité des usagers, des personnels, tout au long de

cette semaine, démontrent même que nous sommes toujours déterminés à sauvegarder les urgences de Feurs.

Nous ne sommes pas venus pour faire la guerre avec Montbrison, nous sommes là pour exiger que le conseil de surveillance et les instances représentatives du personnel soient respectés, et que ces derniers ne soient pas seulement convoqués pour "discuter de la loi Rist".

Mesdames et messieurs les membres du conseil de surveillance, il est encore temps d'arrêter ce carnage institutionnel et humain et de réfléchir sérieusement à une alternative à ce projet morbide, l'avenir et la vie du CHF et de leurs usagers est entre vos mains, et vous avez la responsabilité d'en prendre soin.

Hervé PERRET  
Secrétaire CGT CH Forez